

Aménager mon territoire à partir du foncier forestier

Vos enjeux :

Vous souhaitez connaître le foncier de votre territoire et particulièrement le foncier forestier pour mieux piloter votre politique territoriale ou lancer un projet.

Vous voulez connaître le foncier forestier « bloqué » comme les biens sans maîtres et le récupérer ou le remettre sur le marché.

L'offre :

La Fédération Nationale des Communes Forestières met à votre disposition un outil performant dans la plupart des massifs: l'Observatoire du Foncier Forestier Régional pour les élus. Au travers de cet outil nous pourrions notamment :

- Produire un rapport foncier sur votre territoire à partir des dernières données cadastrales. Rapport comprenant des chiffres clefs sur le foncier de votre territoire et des cartes pour illustrer la répartition des parcelles évoquées.
- Vous fournir la liste complète des potentiels biens sans maître
- Identifier avec vous l'ensemble des propriétés de votre collectivité pour qu'au fil des ans et de l'activité foncière de votre collectivité, rien ne vous échappe.
- Identifier les zones boisées de votre territoire gérées par l'ONF et celle présentant un intérêt à être mise en gestion.
- Vous accompagner dans les démarches de récupération des biens vacants de l'identification à la mise en place de la procédure d'incorporation ad-hoc
- Vous proposer un ensemble d'outils, de supports et de conseils pour mener à bien vos opérations touchant au foncier forestier.

A qui s'adresser :

Une offre proposée par la Fédération Nationale des Communes forestières



En savoir plus :

Silvere.gabet@communesforestieres.org

[Site internet de la FNCOFOR](#)